

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/10/2022

L'an deux mil vingt deux, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Louis LAGUERRE.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 11

Absents : 3

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 1

Étaient présents :

Mme GOMEZ Delphine, M. GREMERET Marc, Mme HELIOT Stéphanie, M. LAGUERRE Jean-Louis, M. LUQUIN Marc-Antoine, M. MAGDELAINE Philippe, Mme MARCHAND Christine, Mme MYET Véra-Lucia, M. SORDEL Sébastien, M. SORDEL Philippe, M. URSO Vincent

Procuration(s) :

Étai(ent) absent(s) :

M. BALANDRAUD Frédéric, Mme JACQUOT Florence, M. NOURRY Benoît

Étai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme Christine MARCHAND

Date de convocation

11/10/2022

N°22/2022 : ELECTION D'UN DÉLÉGUÉ DU CONSEIL MUNICIPAL AUPRES DE LA COMMISSION SYNDICALE DES BIENS INDIVIS DE CHAMPDÔTRE-PONT-TRÉCLUN

Date d'affichage

11/10/2022

Vu la délibération n°14/2021.

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

18/10/2022

Vu l'arrêté préfectoral du 13 novembre 1979,

et publication du :

18/10/2022

Considérant l'acceptation de la démission de Mme Hélène RICHON au 6 septembre 2022, du conseil municipal, de la commission syndicale des Biens Indivis de Champdôtre-Pont-Tréclun, et de la commission de contrôle des listes électorales,

Il convient de désigner un délégué du conseil municipal de Champdôtre pour remplacer Mme Hélène RICHON au sein de la commission syndicale des Biens Indivis de Champdôtre-Pont-Tréclun.

Monsieur le Maire lance un appel à candidature.

Candidats : Christine MARCHAND.

APRÈS recensement des candidatures ;

Mme Christine MARCHAND est sortie de la salle et n'a pas participé au vote.

Le conseil municipal procède au vote à bulletin secret.

Les opérations de vote donnent les résultats suivants :

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1 - Christine MARCHAND

Envoyé en préfecture le 18/10/2022

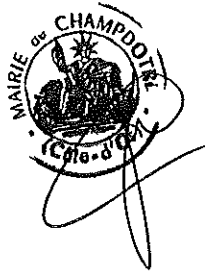
Reçu en préfecture le 18/10/2022

Publié le



ID : 021-212101380-20221017-22_2022-DE

Par conséquent, Mme Christine MARCHAND est proclamée délégué à la commission syndicale des Biens Indivis de Champdâtre-Pont-Tréclun.



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à CHAMPDÂTRE le 18/10/2022
Le Maire, Jean-Louis LAGUERRE

Envoyé en préfecture le 18/10/2022

Reçu en préfecture le 18/10/2022

Publié le

SLO

ID : 021-212101380-20221017-22_2022-DE